



**HAL**  
open science

# UNE CRISE FRUMENTAIRE À CHYPRE SOUS LES FLAVIENS ? Une inscription d'époque romaine découverte à Paphos, colline de Fabrika

Claire Balandier

► **To cite this version:**

Claire Balandier. UNE CRISE FRUMENTAIRE À CHYPRE SOUS LES FLAVIENS ? Une inscription d'époque romaine découverte à Paphos, colline de Fabrika. Cahiers du Centre d'Etudes Chypriotes, 2020, 49, pp.61-76. halshs-04242033

**HAL Id: halshs-04242033**

**<https://shs.hal.science/halshs-04242033>**

Submitted on 25 Feb 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À la mémoire de Claude Vatin et Marie-Claire Amouretti

## UNE CRISE FRUMENTAIRE À CHYPRE SOUS LES FLAVIENS ? Une inscription d'époque romaine découverte à Paphos, colline de *Fabrika*

Claire BALANDIER

**Abstract.** *In 2016, two fragments of an epigraphic document were brought to light during the excavation of the southern wing of the Roman building uncovered by the French archaeological expedition at Paphos, to the north of Fabrika Hill. The document seems to be related to a period of food scarcity once faced by the city of Paphos and of the purchase of barley by benefactors. The study of the epigraphic data, in comparison with other epigraphic texts and of the archaeological context enables us to propose that this honorary text was written in the middle of the 1<sup>st</sup> c. AD, probably just before the earthquake which destroyed Nea Paphos Sebastè in 77/78 under Vespasian's rule. This text also brings new evidence regarding the introduction of Roman currency in Cyprus: the denarius mentioned in the text could be used as currency for accounting purposes but could also be a new testimony to the beginning of the circulation of this money in Cyprus under the Flavians. Finally, this text helps to clarify the date of the first two phases of the Roman house found to the north of Fabrika Hill.*

*L'occasion m'est donnée ici de rendre hommage à Claude Vatin (1927-2008) et Marie-Claire Amouretti (1936-2010) qui m'avaient encouragée à publier mon premier article, « Fonctions et usages du miel dans l'Antiquité gréco-romaine » (Des Hommes et des plantes : Plantes méditerranéennes, vocabulaire et usages anciens, Cahier d'Histoire des Techniques 2, 1993, p. 93-125), synthèse de mon mémoire de maîtrise dont ils avaient été membres du jury. J'ai eu la chance de suivre leurs séminaires respectifs consacrés à l'épigraphie grecque et aux sociétés agraires du monde grec à l'Université de Provence de 1989 à 1991.*

\* \* \*

Un texte épigraphique fragmentaire (*Fig. 1*) a été découvert par la Mission archéologique française à Paphos (MafaP), en juin 2016, sur la colline de *Fabrika*<sup>1</sup>, au

---

1. Je tiens à remercier chaleureusement Marine Lepetit (étudiante en Master Patrimoine à l'université d'Avignon) et Geoffrey Cosson (volontaire de l'Association archéologique de la Base britannique d'Akrotiri), dont la minutie de la fouille et les qualités d'observation ont permis de repérer les deux fragments de cette inscription, dans une couche pierreuse et blanchâtre où il n'était guère aisé de distinguer un bris de marbre, en particulier au terme de matinées de travail sous un soleil de plomb. Cette inscription a été découverte trop tard pour pouvoir être intégrée au corpus de J.-B. Cayla, *Les inscriptions de Paphos. La cité chypriote sous la domination lagide et à l'époque impériale* (TMO n° 74, Lyon, 2018).



Figure 1. Vue aérienne du bâtiment romain en cours de fouille (2018) au nord de la colline de Fabrika (le nord est en bas).

nord-est de la ville antique. Il a été trouvé dans une des pièces (espace 5) de l'aile sud du grand bâtiment romain à caractère résidentiel que la MafaP met au jour depuis 2010, au Nord de cette colline, dans un secteur demeuré vierge de toute recherche<sup>2</sup> (Fig. 2). C'est lors de la fouille de la couche de nivellement du fond de la carrière sur laquelle est implanté le bâtiment, sous un sol en partie détruit, qu'ont été découverts successivement deux fragments d'une plaque de marbre inscrite. Ceux-ci se raccordent parfaitement en dépit de deux éclats sur la cassure entre les deux fragments. Le fragment de droite est dit *a* et celui de gauche *b*<sup>3</sup>.

2. Sur les recherches conduites par la MafaP sur la colline de *Fabrika*, voir en dernier lieu C. Balandier, M. Guinrand et S. de Pontbriand, « De la ville ptolémaïque à la reconstruction impériale : nouveaux éléments au Nord de la colline de *Fabrika*. Résultats de la Mission archéologique française à Paphos (2012-2017) », dans C. Balandier, D. Michaelides, E. Raptou (éd.), *Nea Paphos et l'Ouest de Chypre/Nea Paphos and Western Cyprus. Actes du 2<sup>e</sup> colloque international sur Nea Paphos, Paphos, 11-15 octobre 2017*, organisé par le département des Antiquités de Chypre, l'université d'Avignon et l'université de Chypre (Bordeaux, à paraître).

3. Cet article est la première véritable étude de cette inscription depuis qu'elle a été nettoyée par les restaurateurs du musée archéologique du District de Paphos, que je remercie. Elle avait été présentée succinctement dans deux rapports de fouilles : « Travaux de l'Université d'Avignon à Paphos : de l'ancienne capitale ptolémaïque et romaine de Chypre à la Capitale européenne de la Culture en 2017 », *Études vaclusiennes* 84, 2016-2017, p. 19, et dans la « Chronique d'Orient » des *DHA* 43-2, 2017, p. 227-228. Cf. la notice du BE 2018, 492 (A. Michel).



Figure 2. Deux fragments jointifs d'une inscription sur plaque de marbre.  
Musée archéologique du District de Paphos, Inv. FAB16.207.1a et b.

*a.* Inv. FAB16.207.1a.

Musée archéologique du District de Paphos. Mis au jour le 6 juin 2016. Partie supérieure d'une plaque de marbre blanc. H. 11 cm max., larg. 8 cm max., ép. : 2,5 cm.

Le bord supérieur, intact, porte la trace d'un mortier : la plaque était donc encadrée. Les trois autres côtés sont brisés. Six lignes sont partiellement conservées.

*b.* Inv. FAB16.207.1b.

Musée archéologique du District de Paphos. Mis au jour le 8 juin 2016. H. 11,5 cm max., larg. 6 cm max. Fragment brisé de tous côtés. 1,5 cm du bord supérieur est conservé. 6 lignes sont lisibles et une 7<sup>e</sup> se devine par le haut de trois lettres.

Ces deux fragments jointifs constituent une inscription fragmentaire aux dimensions totales conservées : H. max. 11,5 cm, largeur max. 8 cm. Sept lignes sont identifiables dont on n'a pas le début. Cette inscription a été gravée sur une plaque de marbre de 2,5 cm d'épaisseur qui était encadrée : le bord supérieur est préservé, mais ni l'extrémité gauche ni l'extrémité droite ne sont conservées. Le lapicide avait préparé sa gravure en traçant des lignes guides limitant le haut et le bas de chaque ligne : la hauteur des lettres est régulière, 1,3 cm.

On lit et restitue le texte suivant <sup>4</sup> :

	(lecture)	(restitution)
	ΠΕΔ   ΕΞΑΤΟΠΟ	[---] [ἄ]πεδέξατο πο[---]
	ΡΑΣ   ΣΕΙΤΟΔΕΙ	[---] [σκλη]ράς σειτοδεί[α] [---]
	ΕΙΘΩ   ΝΜΕΔΙΜΝ	[---] [κρ]ειθῶν μεδίμν[ων] [---]
4	ΝΑΡΙΟ   ΝΕΝΗΜΙΣΥ	[---] [δη]νάριον ἐν ἡμισυ[ ] [---]
	ΣΚΡΕΙΘ   ΩΝΕΠΑΝ	[---]ς κρειθῶν ἐπάν[ω] [---]
	ΩΝΟΘΕ   ΣΙΑΝΗΓΩ	[---][ἄγ]ωνοθ[ε]σίαν ἡγῶ[νται] ου ἡγῶ[μεθα][---]
	Υ Ϊ Σ	[---]υισ[---]

L. 1. La partie inférieure d'une barre verticale se voit partiellement en limite de la cassure ; je propose de restituer un pi, mais la lettre n'est pas clairement identifiable. Ensuite, on lit aisément les lettres εδεξατο πο[---] : il s'agit de la troisième personne de l'aoriste indicatif ἐδέξατο suivi d'un mot difficile à restituer. Hormis la simple restitution du neutre adverbial πολύ ou de πολλά, il est sans doute hasardeux de tenter de restituer. Le champ sémantique de l'inscription permet d'évoquer un décret de Magnésie du Méandre, où l'on trouve la variante πουργορος pour πυρφορος <sup>5</sup>. Le contexte permet aussi d'envisager ποτόν en lien avec στήα <sup>6</sup>, mais aussi πόνοσ s'il s'agit d'une disette.

L. 2. En début de ligne, une lettre se voit partiellement en limite de la cassure, suivie de ΡΑΣ, mais n'est pas identifiable ; peut-il s'agir d'un omicron, comme me l'a proposé T. Mavrogiannis, qui restitue ἀγοράς ? Dans la mesure où l'on lit ensuite aisément σειτοδεί[α], je serais plus encline à suivre la proposition de J.-B. Cayla de restituer [σκλη]ηράς (?) σειτοδεί[α] <sup>7</sup>.

4. Je remercie très sincèrement H. Bru et J.-B. Cayla pour leurs conseils, ainsi que P. Aupert, C. Chandezon, P. Fröhlich, P. Garuti, T. Mavrogiannis, A. Mehl, F. Prost pour leurs suggestions amicales lors de cette découverte. Je suis aussi très reconnaissante à M. Amandry et A. Destrooper pour leurs informations sur les deniers à Chypre.

5. *IG V*, 1 997, 1018. Ce décret voté par τὸ σύστημα τῶν πρεσβυτέρων prévoit qu'une partie des revenus de la *gêrousia* serve à l'achat d'huile pour les usages publics, cf. G. Cousin, G. Deschamps, « Inscription de Magnésie », *BCH* 12, 1888, p. 204-223, et *IMagnesia* 116 + p. 296, l. 45-46 : parmi ces revenus apparaît le froment, π(ο)υρών, à deux reprises : Λεοντίης πυρών -- μέ(διμνον) ἄ -- κρειθῶν -- μέ(διμνον) ἄ -- Γρυλλίης πυρών -- μέ(διμνον) ἄ -- κρειθῶν με(δίμνους) β'. Cette inscription est datée du règne d'Hadrien, 117-138.

6. Bien que conjecturale, une proposition de restitution intéressante m'a été suggérée par J.-B. Cayla : l'expression ἐδέξατο ποτόν καὶ στήα ne serait pas surprenante au début d'un décret évoquant ensuite un contexte de disette. On peut aussi relier boisson et nourriture à des concours associés à des banquets ; mais le mot ἄγ[ωνοθ[ε]σίαν restitué l. 6 n'est qu'une hypothèse, et si celle-ci me semble intéressante elle ferait plutôt référence aux fonctions passées d'agonothète de l'un des *honoranda* qu'à une agonothésie en lien avec la disette qui paraît évoquée ici.

7. J.-B. Cayla m'a fait remarquer que la fin de l'adjectif est probable, et signifierait qu'on a là un génitif singulier plutôt qu'un accusatif pluriel. On trouve un parallèle de [σκλη]ηράς dans *OGIS* 194 à Karnak et de σειτοδείας, à Panamara, Carie (cf. *I. Stratonikeia* 289, époque impériale, sûrement 1<sup>er</sup> s.) et Termessos, Pisidie (*TAM* III, 1, 4).

- L. 3. La première lettre visible pourrait être un E et appartiendrait à la fin d'un mot : -ειθων. L'occurrence de la même succession de lettres au début de la l. 5 conduit à restituer [κρ]ειθων. On lit et restitue ensuite facilement μεδίμν[ων], l'unité de mesure des solides<sup>8</sup>.
- L. 4. La première lettre pourrait être un H, dont seule la barre verticale de droite est identifiable en limite de la cassure. La lecture aisée des lettres suivantes – -ναριον – permet de restituer sans difficulté le mot [δη]νάριον sur lequel on reviendra plus loin. On lit ensuite ἐν ἡμίσι[υ]. Il est difficile de restituer ἐν ἡμίσι[ει] car le début de la barre oblique d'un Y se voit dans la cassure.
- L. 5. La première lettre est bien lisible (Σ), mais les suivantes le sont moins en raison d'une *rasura* et d'un éclat de la pierre. On lit un K, dont le haut dépasse légèrement la ligne guide supérieure, qui semble avoir remplacé un P. La lettre suivante étant un P, il est probable que le lapicide avait oublié une lettre et a dû rectifier. On lit ainsi le mot κρειθων, grâce auquel on a restitué la lacune l. 3. On lit ensuite ἐπάνω ou un verbe commençant par ἐπ-αν[α], à moins qu'on ait « plutôt une forme d'ἐπαγγελλω »<sup>9</sup>.
- L. 6. La première lettre visible est abîmée. Cependant, on distingue un segment de l'arche de l'oméga. On pourrait lire -ων ὁ θ[υ]σίαν, mais à gauche de la cassure, on devine une haste verticale : on aurait donc un E plutôt qu'un Y. Il est possible de restituer : [ἀγ]ωνοθ[ε]σίαν ἡγῶ[νται] ou ἡγῶ[μεθα] comme me le suggère J.-B. Cayla<sup>10</sup>, à moins qu'il ne s'agisse plutôt d'« une forme d'[ἀγ]ωνοθ[ε]τῶ »<sup>11</sup> ?
- L. 7. Aucun mot ne peut être restitué ; seul le haut de trois lettres est visible qui permet de proposer la restitution possible de la barre oblique droite d'un Y, mais, comme à la ligne 4, le style d'écriture peut aussi permettre d'envisager une autre lettre à grands apices. La barre verticale d'un I paraît plus lisible ensuite. La lettre suivante est détruite par la cassure : on n'en voit qu'un grand apex au départ de la ligne horizontale d'un Σ ou peut-être d'un E ? Après la lacune, on devine le haut de deux lettres, le haut d'une barre verticale et le haut d'un apex sans pouvoir en dire plus.

Il est impossible d'évaluer le nombre total de lignes de l'inscription et de savoir si on en a là l'essentiel.

### Datation de l'inscription

La langue présente peu de particularités, mais elle fournit deux indices.

Le premier indice est le mot latin *denarius*, transcrit en grec δηνάριον (l. 4). Il s'agit d'une somme en numéraire exprimée en deniers. Or, la monnaie romaine apparaît, comme unité de compte, dans des inscriptions grecques au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.<sup>12</sup>. Après

8. Les liquides ont parfois été mesurés en médimnes, mais ils l'étaient le plus souvent en mètres.

9. BE 2018, 492.

10. Selon J.-B. Cayla, il pourrait s'agir d'un subjonctif de but ou éventuel. Pour une construction syntaxique similaire, voir Plutarque, *Agésilas*, 21 : « ἐὰν σεμνὸν οὕτω καὶ μέγα τὴν ἀγωνοθεσίαν ἡγῶνται... ».

11. BE 2018, 492.

12. La plus ancienne mention des deniers en grec apparaît précisément dans l'inscription de Magnésie du Méandre citée plus haut, n. 5. On la trouve aussi à Ténos, *IG XII, 5 947* (l. 3) et sur une colonne de l'église de Carmi recopiée par A. Blouet, *Expédition scientifique de Morée ordonnée par le gouvernement français. Architecture, sculpture, inscriptions et vues du Péloponnèse, des Cyclades et de l'Attique*, vol. 3, Paris, 1838, p. 77-78 : δηναρίων apparaît l. 9, et δηνάρια l. 10 et 14.

30 av. J.-C., le monnayage royal ptolémaïque devint provincial ; « *ce changement dans la nature du monnayage s'accompagne de la romanisation du système monétaire* »<sup>13</sup>. À Chypre, cependant, où les monnaies d'argent sont rares, des deniers, qui circulaient à côté du monnayage provincial chypriote, ont été découverts à Amathonte, Curium, Soloi et Paphos, mais pas avant la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle et surtout au 2<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les premières occurrences du denier ne remontent pas avant les Flaviens à Amathonte et Larnaca et aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> siècles à Paphos et Curium<sup>14</sup>. La mention de cette monnaie dans notre inscription pourrait donc indiquer qu'elle est utilisée là, comme en Grèce, comme unité de compte. Cependant, on sait que la production locale des ateliers chypriotes de Kition, Salamine et Paphos était parfois insuffisante et que l'on recourait aux contremarques impériales et locales. Ainsi, si Vespasien fit frapper des tétradrachmes de 75 à 78 et que « *des didrachmes à l'effigie de Titus et Domitien sont également connus pour ces années* », la frappe locale de didrachmes est interrompue entre 78 et septembre 79, probablement à la suite du « *tremblement de terre de 78 qui détruisit Paphos, Salamine, peut-être Curium et Amathonte* »... Quant à Domitien, il « *ne fit frapper ni argent, ni bronze, mais des contremarques avec son portrait sont connues* »<sup>15</sup>. La circulation des deniers pourrait ainsi être un autre expédient à l'insuffisance de la production locale. Dans le cas de Paphos, ce serait la plus ancienne attestation de denier, dont la circulation, on va le voir, pourrait avoir commencé, comme à Amathonte et Larnaca, sous les Flaviens.

Le deuxième indice est la présence de trois iotacismes – l. 2 : σ(ε)ιτοδεία ; l. 3 et 5 : κρ(ε)ιθῶν –, courants à la fin de l'époque hellénistique, mais, à Paphos, la première occurrence que l'on puisse dater avec certitude date du deuxième quart du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. L'iotacisme y est attesté pour la première fois dans des dédicaces à Ἀφροδείτη : la plus ancienne mention apparaît sur une base de statue de Tibère, à Palaipaphos, datée entre 26 et 29 apr. J.-C.<sup>16</sup>.

La gravure, plutôt régulière, nous fournit un troisième indice. La forme des lettres pouvant apporter un indice chronologique approximatif, on notera que la barre transversale de l'alpha est horizontale (l. 2, 4 et 5), à l'exception de la l. 1 où cette barre

13. Amandry 1995, p. 11.

14. Cette précision chronologique m'a été apportée par M. Amandry que je remercie sincèrement. Je lui suis également très reconnaissante, ainsi qu'à A. Destrooper-Georgiadès, de m'avoir communiqué les références de ces monnaies. Pour Amathonte, cf. A. Hermay, « La date du temple d'Aphrodite à Amathonte », *BCH* 118, 1994, p. 324-326 ; pour le trésor de Larnaca, W. Metcalf, « A Roman Hoard from Cyprus », *Numismatic Chronicle* 1979, p. 26-35, pl. 4-5 : il s'agit d'un trésor enfoui sous Commode, mais dont les monnaies les plus anciennes datent de Vespasien. Pour Paphos, I. Nicolaou, *Paphos II. The coins from the House of Dionysos*, Nicosie, 1990, et pour Curium, D.H. Cox, *Coins from the excavations at Curium, 1932-1953*, New York, 1959.

15. Amandry 1995 et M. Amandry, « Numismatique romaine impériale », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* 139, 2008, p. 106.

16. Selon J.-B. Cayla (2018, p. 236-237 n° 110), l'inscription n° 163, p. 282-283, pourrait être un peu plus ancienne, mais sans certitude, et peut très bien dater aussi du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., tandis que la dédicace n° 207, p. 308-309, est plutôt à placer dans la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C.

paraît légèrement courbée et de la l. 6 où elle paraît oblique ; que l'oméga est en « arche de pont » et à grandes chevilles en forme de L (l. 3, 5 et 6) et de hauteur irrégulière ; l'omigra est parfois piriforme (l. 4 et 6), comme le théta (l. 3), le jambage droit du pi (l. 1 et 5) va jusqu'au bas de la ligne et la barre horizontale débordé les hastes des deux côtés (surtout l. 1, c'est moins visible l. 5) ; que le sigma a les branches externes parallèles (l. 1, 2, 4, 5 et 6) et que le xi de la l. 1 ressemble à un sigma, comme si le lapicide avait hésité entre une majuscule et une minuscule en cursive. Quant à la barre transversale de l'alpha, elle est très irrégulière : celle-ci est courbée (l. 1), oblique (l. 6) et surtout horizontale (l. 2, 4 et 5). Le style de l'écriture nous oriente ainsi vers le 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. L'iotacisme corrobore cette datation, comme on l'a noté *supra*.

Il convient maintenant de comparer notre texte épigraphique avec d'autres inscriptions de Paphos. Commençons par comparer l'écriture de notre document avec la graphie des inscriptions paphiotes les plus anciennes comportant l'iotacisme. C'est la plus tardive des trois<sup>17</sup> qui me semble la plus proche du style d'écriture de notre inscription : il s'agit de la dédicace à Aphrodite Paphienne de la statue de leur fils Philippos par un couple, Mètrô et Gaïus Iulius Hermogénès. On y trouve des lettres à grands apices, des omégas bouclés à pieds en forme de L, des pis symétriques. Seul l'alpha est différent, sa barre transversale étant toujours brisée tandis que dans notre texte elle est parfois horizontale. J.-B. Cayla propose de dater ce texte de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.<sup>18</sup>.

Si l'on élargit le champ des comparaisons hors des textes comportant l'iotacisme, on trouve une dédicace honorifique inscrite sur la base d'une statue offerte par le *Koinon* des Chypriotes à un certain Tiberius Claudius Onisicratès<sup>19</sup>. Son style d'écriture apparaît aussi très proche de celui de notre texte, notamment par l'usage de grands apices : les sigmas les kappas ainsi que l'oméga bouclé à pieds en forme de L sont très similaires. Or, cette inscription est aussi datée de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

### Commentaire et proposition d'interprétation

Bien que Chypre soit considérée dans l'Antiquité et à l'époque byzantine comme une île autosuffisante, aussi célèbre pour les bois de ses forêts que pour la fertilité de ses plaines, et que les Chypriotes pouvaient ainsi « *se passer du secours des étrangers* »<sup>20</sup>, le champ lexical de notre document semble lié à la notion de pénurie, voire de disette. Ainsi, le terme σείροδεία évoque une pénurie de farine ou, du moins, des difficultés d'approvisionnement en grains<sup>21</sup>. À ma connaissance, il s'agit de la première évocation d'une période d'adversité à laquelle Paphos a dû faire face. La restitution du dernier mot de la l. 1 en πόνος ferait référence à un malheur qui pourrait être le résultat de récoltes

17. Cayla 2018, p. 308-309 n° 207, fig. 213.

18. *Ibid.*, p. 309, voir note 13.

19. *Ibid.*, p. 266 n° 146, fig. 158.

20. Ammien Marcellin XIV, 8, 14.

21. Le mot σείρο était un terme générique évoquant tout type de grain, qu'il s'agisse de froment ou d'orge. Rappelons que, dans l'Antiquité, les famines étaient rares, mais les disettes courantes, cf. Garnsey 1988, p. 3.



insuffisantes ou d'autres difficultés. On peut envisager un séisme dont le caractère soudain pourrait avoir entraîné une pénurie passagère. L'évocation d'une pénurie de grains conduit aussi à se demander si ce texte ne témoigne pas des difficultés de ravitaillement rencontrées par une ville désormais surpeuplée et devenue totalement dépendante de l'approvisionnement extérieur : « *la médiocrité des récoltes grecques fait qu'entre la production et la consommation l'équilibre était instable : dès que la population atteint une densité [...], la disette est menaçante* »<sup>22</sup>. Or, il est fort probable qu'à Chypre, dans l'Antiquité comme au XIX<sup>e</sup> siècle, une faible partie du territoire était mise en culture<sup>23</sup>, bien que Strabon semble estimer que la situation n'est pas pire qu'ailleurs : « *sous le rapport de la fertilité, Chypre n'est inférieure à aucune autre île* »<sup>24</sup>. Cependant, la pénurie de terres cultivées transparait dans une loi, dont le géographe se fait également l'écho, qui donnait en toute propriété et exempte d'impôts la terre défrichée à celui qui en avait entrepris le déboisement. Cette loi témoigne donc de la prise de conscience de ce que les terres mises en culture sur le territoire de la cité ne suffisaient plus pour nourrir l'importante population qui y résidait. De plus, l'intense déboisement que l'île a connu, en particulier l'arrière-pays de Paphos, à la période hellénistique, en raison de l'extrême consommation en bois des constructions navales et de l'exploitation des mines, peut avoir contribué à une érosion accrue des sols : « *poussé trop loin, le déboisement entraîne bientôt le dessèchement, l'allure torrentielle des rivières, le ravinement et la disparition de la terre végétale ; ce n'était pas là de quoi favoriser les cultures* »<sup>25</sup>. Strabon se fait le témoin de cette situation sous Auguste ; à l'époque de notre inscription la situation pourrait s'être aggravée puisque celle-ci semble laisser entendre que, pour y remédier, on a recouru à l'achat d'orge.

Les médimnes d'orge mentionnées ([κρ]ειθῶν μεδίμν[ων]) semblent en effet indiquer que des quantités de céréales ont été apportées pour subvenir aux besoins alimentaires de base et faire de la farine avec de l'orge (κριθή). Si le mot σίτος désigne le grain en général, rappelons que les Grecs distinguaient le blé et l'orge, cette dernière céréale étant la plus cultivée dans le monde grec égéen au climat et au sol duquel elle était bien adaptée : « *ses racines se contentent de terres minces et caillouteuses à condition qu'elles aient été bien travaillées* »<sup>26</sup>. Supportant les terrains calcaires mieux que le blé et ayant moins besoin d'azote, l'orge devait particulièrement convenir aux conditions pédologiques et climatiques de la Méditerranée orientale. À l'époque archaïque, les Grecs sont considérés comme des « *mangeurs d'orge* » et cette céréale est demeurée prédominante à l'époque classique dans leur alimentation et, selon M.-C. Amouretti, elle n'était pas réservée aux

22. Jardé 1979, p. 192.

23. Mas Latrie (« Notice sur la situation actuelle de l'île de Chypre et sur la construction d'une carte de l'île », *Archives des Missions scientifiques* 1, 1850, p. 166) rapporte que lors de son séjour dans l'île à la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. près de 87% du total des terres de Chypre n'étaient pas cultivées.

24. Strabon XIV, 6, 5.

25. Jardé 1979, p. 100.

26. Amouretti 1986, p. 37.

seuls Spartiates<sup>27</sup>. Cependant, le pain d'orge était déconsidéré par les Romains : Pline écrit ainsi que « *le pain d'orge dont usaient les Anciens a été condamné par le progrès* » (HN XVIII, 15,74). On peut donc s'étonner de voir ainsi l'orge encore mentionnée dans un texte du début de notre ère. Néanmoins, dans un contexte de pénurie de grains, et surtout de sécheresse, l'orge reprenait probablement ses droits. Je reviendrai plus loin sur ce point. La mention des médimnes n'a en revanche rien de surprenant puisque cette unité de mesure était destinée à quantifier les solides et en premier lieu les céréales : on se souvient de la catégorie solonienne des *pentakosiomedimnes*. Ces médimnes d'orge semblent avoir été évaluées ou payées en deniers – un denier et demi ([δη]νάριον ἐν ἥμισυ[... κρ(ε)ιθῶν]). Il pourrait aussi s'agir d'une « *promesse* » de don, *permettant peut-être malgré la disette d'abaisser le prix du médimne d'orge à un denier et demi* »<sup>28</sup>.

Ce document pourrait donc être un décret honorifique émis par la cité de Paphos pour rendre hommage à plusieurs individus (le pluriel de la dernière ligne indique qu'il n'y avait pas qu'un seul bienfaiteur) qui auraient financé, lors d'une période de disette, un approvisionnement en orge. Cependant, comme me l'a fait remarquer A. Mehl, aucun des mots identifiés ne semble appartenir à une formule honorifique. Il pourrait en revanche s'agir d'un décret de la cité édictant les mesures prises pour faire face à cette pénurie. Si tel était le cas, on aurait donc là les premières lignes, incomplètes, du préambule. L'achat est évalué, voire payé, en deniers, ce qui confirmerait une circulation de cette monnaie, à Paphos, dès l'époque flavienne, comme à Amathonte et Kition. Si la restitution du premier mot de la sixième ligne ne semble pas poser de réelle difficulté, l'interprétation de cette ligne est, en revanche, plus problématique : qu'il s'agisse d'un acte d'évergétisme ou d'un achat financé par la cité, celui-ci a peut-être été effectué lors d'éventuels concours, à moins qu'il ait précisément servi à permettre la tenue de concours en dépit d'une disette ; ainsi, J.-B. Cayla, estime que le génitif de la ligne 2 pourrait être un génitif absolu (concessif / temporel) : e.g. σκληρᾶς σιτοδείας ἐπιγενομένης, « *malgré une sévère disette* » / « *après une sévère disette* ». Cependant, si la cité honore un évergète, la l. 6 pourrait aussi signifier que celui-ci avait été agonothète, magistrature courante à Paphos comme ailleurs<sup>29</sup>.

Or, le contexte de l'inscription peut peut-être être précisé par comparaison avec d'autres documents de la même période. Lors de la présentation des résultats des fouilles du bâtiment romain au cours desquelles ont été découverts ces deux fragments d'inscription, j'avais proposé de rapprocher la disette évoquée par notre texte de celle qui a touché la Méditerranée orientale en 92-93, et que rapporte un célèbre document

27. Cette primauté de l'orge dans les emblavures insulaires se retrouve dans les « *allusions que l'on peut percevoir des distributions de nourriture au moment des fêtes ou fondations ou encore des prémices consacrées aux dieux* », cf. P. Brun, *Les archipels égéens dans l'antiquité grecque (V<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> siècles av. notre ère)*, Paris, 1996, p. 75.

28. BE 2018, 492.

29. Pour Paphos, cf. Cayla 2018, p. 275 n° 156 (τὸν αὐθαίρετον ἀγωνοθέτην), et p. 282-283 n° 163 (ἀγωνοθετήσαντος) ou, pour Salamine, Pouilloux, Roesch, Marcillet-Jaubert 1987, n°s 30, 34, 45, 66, et notamment n° 106, p. 51, sur laquelle on reviendra.

épigraphique<sup>30</sup> : Antistius Rusticus, légat de Pisidie sous Domitien, est honoré par les habitants d'Antioche pour avoir édicté, alors qu'ils subissaient une forte augmentation du prix du blé après un hiver rigoureux, une série de mesures à l'encontre des marchands et de tous ceux qui en dissimulaient pour en tirer un meilleur profit lorsque les prix auraient encore monté<sup>31</sup>. Ainsi, « tous les habitants d'Antioche, citoyens ou *incolae*, devront déclarer devant les duumvirs dans le délai de trente jours la quantité de blé qu'ils possèdent, ainsi que l'endroit où ledit blé est emmagasiné. Chacun indiquera la quantité dont il a besoin pour la semence et celle qu'il juge nécessaire pour sa nourriture et celle de sa maison pendant une année. Ces déductions faites, il devra mettre le surplus à la disposition des acheteurs »<sup>32</sup>. Il est décidé que la vente du blé aura lieu aux calendes d'août à venir. L'édit encourage la délation de ceux qui ne respecteraient pas l'édit : une récompense du 8<sup>e</sup> de la vente du blé confisqué est ainsi promise aux délateurs. La mention du denier dans cette inscription la rendait fort intéressante en comparaison avec la nôtre : l'édit précise en effet qu'il est interdit de demander plus d'un denier par *modius* de blé. La mention d'« un denier et demi » dans notre texte<sup>33</sup> indique-t-elle le prix auquel les Paphiens ont acheté leurs céréales, ou bien s'agit-il du prix maximum fixé par la cité pour la vente de celles-ci ? Quoi qu'il en soit, ce tarif pourrait montrer que la pénurie était particulièrement grave à Paphos : ainsi, s'il s'appliquait au blé, le tarif était 1/3 plus élevé qu'à Antioche et, s'il s'agissait du prix de l'orge, cette céréale considérée comme plus abordable devenait hors de prix. Il fallait poursuivre les comparaisons avec des documents épigraphiques chypriotes.

---

30. Le rapport en question a été publié dans la « Chronique d'Orient » des *DHA* (voir n. 2). Le fameux édit d'Antioche avait été publié par Cagnat (1925) et l'objet d'une nouvelle étude par Wiemer (1997).

31. Selon Garnsey 1988, p. 3-7, les disettes étaient dues aux rendements fluctuants de l'agriculture méditerranéenne, même dans les régions exportatrices de blé, et s'ajoutait à cela la variabilité climatique entre les saisons. Aux causes naturelles se combinaient les causes humaines, comme les inégalités dans les distributions. Les mécanismes institutionnels des gouvernements locaux pour stabiliser l'approvisionnement alimentaire des milieux populaires auraient échoué à cause de la domination politique des plus riches. Selon Wiemer 1997, l'intervention de la cité ou du gouverneur devait être limitée car elle se bornait à encourager les marchands à importer plus ou à faire pression sur les propriétaires terriens pour qu'ils libèrent des stocks de blé de leurs entrepôts. Le comportement des uns et des autres aggravait les effets de mauvaises récoltes, cf. L. de Ligt, « Political, social and economic determinant of responses to food crises in the early Roman Empire », dans J. Dijkman, B. van Leeuwen, *An economic history of famine resilience*, Londres, 2019, p. 33-48. Le passage sous obédience romaine n'avait rien changé par rapport à la période hellénistique, cf. C. Kokkinia, « Grain for Cibyra: Veranius Philagros and the 'Great Conspiracy' », dans R. Alston, O. M. V. Nijf (éd.), *Feeding the Ancient Greek City*, Louvain, 2008, p. 143-158.

32. Cagnat 1925, p. 227-237.

33. Selon K. Butcher et M. Ponting, *The Metallurgy of Roman Silver Coinage. From the Reform of Nero to the Reform of Trajan*, Cambridge, 2014, p. 678-681, la drachme est l'équivalent du denier. Pline le notait (*HN XXI*, 109) et c'est le cas à Chypre sous les Flaviens : *ibid.*, chapitre « Cyprus », p. 497-504 (précision apportée par M. Amandry).

Or, dans le corpus épigraphique concernant le fameux Servius Sulpicius Panclês Veranianus, personnage de premier plan à Chypre, et en particulier de la société salaminienne, dans les années 70-80, une inscription honorifique découverte « au théâtre de Salamine dans le mur byzantin parallèle au *proskénion* »<sup>34</sup> nous apprend que l'évergète « ἀνιερῶσαντα εἰς εὐθηνίαν ἀργύριον ». S'il a permis d'apporter l'« abondance » grâce à son argent, ceci semble sous-entendre qu'il a permis de mettre fin à une pénurie ; cette pénurie est considérée par les auteurs de la traduction comme concernant les céréales : ils s'appuient ainsi sur un commentaire de L. Robert pour traduire « εἰς εὐθηνίαν » par « approvisionnement (en blé de la cité) »<sup>35</sup>. A. Bailly indique en effet que le terme εὐθηνία, au pluriel, peut être traduit par « approvisionnement de blé ». Bien que « son ami ancestral », Titus Flavius Héliodoros, rappelle que Servius Sulpicius Panclês Veranianus était gymnasiarque perpétuel et agonothète à ses frais, il est vraisemblable que ce ravitaillement de la cité n'était pas destiné à l'organisation de jeux, mais plutôt à être distribué à la population ou pour approvisionner l'agora afin de diminuer le prix de vente du blé dans un contexte de crise. Ainsi, un autre élément intéressant de cette inscription est que le célèbre évergète de Salamine y est honoré pour avoir financé aussi des travaux de construction du théâtre, de l'amphithéâtre et du gymnase. Sachant que le théâtre et le gymnase existaient avant que Vespasien monte sur le trône impérial, les éditeurs de l'inscription ont suggéré qu'était évoquée là la reconstruction de ces monuments. Ils en ont déduit que ceux-ci avaient été endommagés par le séisme qui toucha violemment la ville, ainsi que Paphos, à la fin du règne de Vespasien. Il s'agit là d'une référence clairement datée, l'année 77/78, à laquelle l'inscription est donc légèrement postérieure. La pénurie de farine ou de pain mentionnée dans notre inscription semble donc devoir être rapprochée plutôt du contexte que connaît Salamine au lendemain du séisme qui l'a touchée également que de celui que connaît la cité d'Antioche sous le règne de Domitien. Notre inscription pourrait donc dater de la fin du règne de Vespasien ou du début de celui de Titus.

On sait en effet que les tremblements de terre entraînaient non seulement des destructions matérielles immédiates, mais, par les décès et les dommages collatéraux qu'ils causaient, ils pouvaient être suivis de périodes de disettes. Si les lieux de stockage avaient été détruits, les réserves risquaient de demeurer à l'air libre suffisamment longtemps pour devenir impropres à la consommation ou au semis, entraînant une production moindre à la moisson suivante et donc une pénurie et une augmentation importante du prix de vente du blé. Notre inscription atteste peut-être une tentative de limitation du prix de vente de l'orge à Paphos. Le décret d'Antioche évalue celui du *modius* de blé en deniers : les marchands ne peuvent vendre le blé plus d'un denier le *modius*. Selon L. Cagnat, « le denier d'argent valant à cette date entre 16 et 18 as, les marchands sont autorisés seulement à doubler le prix ordinaire des grains »<sup>36</sup> par rapport au tarif de vente de huit

34. Pouilloux, Roesch, Marcillet-Jaubert 1987, p. 51 n° 106.

35. L. Robert, *Journal asiatique* 1958, p. 14 (cité par Pouilloux, Roesch, Marcillet-Jaubert).

36. Cagnat 1924, p. 229.

ou neuf as le *modius* antérieur à la crise frumentaire. Dans notre cas paphien, on pourrait donc avoir une évaluation en deniers du prix du médimne d'orge.

S'il s'agit, à Paphos aussi, de la fixation d'un prix maximum, cela signifierait que la pénurie était vraiment grave et que la ville ne s'était pas dotée de *sitônia* et d'un fond permanent d'approvisionnement en grains comme il avait pu en être créés dans certaines cités hellénistiques<sup>37</sup>. En effet, selon H.-G. Wiemer, on ne recourait à une telle fixation de prix que lors d'une situation vraiment exceptionnelle. Lors des périodes de difficultés passagères d'approvisionnement en blés, on poussait plutôt les habitants ou les marchands qui stockaient du blé pour spéculer à vendre, quitte à procéder à des réquisitions. Mais de telles mesures nécessitaient l'intervention d'une autorité officielle, l'empereur ou son représentant. Cette inscription peut-elle en témoigner ? La mention probable, l. 6, de l'agonothésie, on l'a vu, conduit plutôt à penser que, lors d'une disette, des quantités d'orge ont été financées pour l'organisation de concours (ou éventuellement par des évergètes, dont l'un avait été agonothète). Ainsi, Paphos, comme la majorité des cités du monde grec, ne semble pas s'être dotée d'un fond permanent destiné à son ravitaillement en céréales, « préférant recourir à des mesures indirectes, comme dans le passé, et n'achetant (...) du grain qu'en certaines occasions, par exemple sous la pression de la nécessité »<sup>38</sup>.

On peut s'étonner que les céréales achetées aient été de l'orge et non du froment, Chypre ayant elle-même été pourvoyeuse de blé pour Athènes au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.<sup>39</sup>. Ce choix s'explique sans doute parce que, dans un contexte de pénurie alimentaire, l'orge était probablement la céréale la moins difficile à se procurer ; on pouvait ainsi la faire venir assez aisément de régions voisines et en plus grandes quantités, puisqu'elle était deux fois moins chère en moyenne que le froment<sup>40</sup>. Une fois transformée en farine, elle permettait de subvenir plus vite aux besoins de populations subissant une disette passagère, « sous forme d'ἄλφιτα et de μᾶζα, préparations à base de farine précuite »<sup>41</sup> : bien que dénigrée pour la fabrication du pain, elle demeurait importante, à l'époque romaine, dans l'alimentation humaine comme animale et sa production devait continuer à dépasser celle du blé<sup>42</sup>. De plus, dans un contexte de pertes de récoltes consécutif à un tremblement de terre, l'orge a pour qualité d'avoir un cycle de production beaucoup plus rapide que celui du froment ou du millet, de 130 à 150 jours, « ce qui permet une récolte en avril ou mai

37. Migeotte (2007) inventorie et étudie une douzaine de cas de constitution de ces fonds destinés à l'approvisionnement de la cité à des prix raisonnables, à Athènes, Thespies et Coronée, Delphes, Thouria, Carystos, Samothrace, Délos, Téos et Lébédos, Samos, Iasos et Tauroménion.

38. Migeotte 2007, p. 372.

39. Andocide, *Redit.*, 20-21 : l'orateur rapporte l'affaire d'un convoi de blé attendu en provenance de Chypre.

40. On fait ce constat aussi bien à l'époque hellénistique (cf. Migeotte 2007, p. 352 et 362) que romaine.

41. Amouretti 1986, p. 39.

42. En 1864, à Chypre, la part du froment ne représentait encore que 46% des céréales produites, cf. Engelbrecht, *Die Landbauzonen der aussertropischen Länder*, Berlin, 1899, II, p. 294 (cité par Jardé 1979, p. 96, note 1).

*particulièrement utile pour la soudure [...]. Ses besoins sont surtout importants dans le début de son développement ; céréale d'hiver dans la Grèce antique, elle a besoin des fortes pluies de cette saison »*<sup>43</sup>. L'achat d'orge a donc pu être motivé, dans une situation d'urgence alimentaire, d'abord pour nourrir hommes et bêtes, et peut-être ensuite pour semer à l'automne et préparer une rapide prochaine récolte au printemps. Ainsi, les Paphiens ont tout simplement acheté la céréale qu'il était le plus facile et le plus rapide de se procurer, et que son prix, moins élevé que celui du froment, permettait d'acheter en quantité suffisante pour subvenir à l'alimentation de tous les Paphiens.

On a tenté jusque-là de préciser la fourchette chronologique de cette inscription paphienne d'abord à partir de l'étude du texte même, de sa comparaison avec d'autres sources épigraphiques ensuite. Pour finir, il faut replacer le document dans son contexte archéologique.

### Contexte archéologique et datation

Que nous apprend le contexte archéologique ? Ces deux fragments d'inscription ont été découverts dans une couche destinée à niveler un fond de carrière et à servir d'assise au sol de la pièce 5. Cette plaque de marbre inscrite n'était donc plus encastrée dans son support d'origine, mais, brisée, elle avait été mêlée à d'autres débris dans cette couche de nivellement. Or, comme la fouille l'a montré, la carrière à ciel ouvert identifiée au nord de la colline de *Fabrika* a été totalement remblayée dans le dernier quart du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C., probablement à la suite du violent séisme de 15 av. J.-C., dont Dion Cassius (LIV, 23, 7) se fait l'écho en indiquant qu'Auguste a apporté ses subsides à la ville pour sa reconstruction. Cependant, le bâtiment dans lequel a été trouvée notre inscription n'a pas été édifié juste après ce don. En effet, la fouille de la pièce 1 a permis de préciser que son mur Est a été érigé au plus tôt sous Tibère et que la couche de remblai sableuse, sous son premier sol, comportait des rebuts de cuisson datés entre la fin de l'époque augustéenne et le règne de Claude<sup>44</sup>. Le décor des enduits peints résiduels des murs semble appartenir à la même fourchette chronologique : ce Deuxième style schématique/transition avec le Troisième style, tel que l'a identifié F. Alabe pour les pièces 1 et 2, apparaît en effet en Italie vers 20 av. J.-C. et perdure jusque sous le règne de Claude<sup>45</sup>. Le bâtiment, ou du moins sa partie occidentale, semble donc avoir été érigé entre le début du règne de Tibère (14 apr. J.-C.) et la fin de celui de Claude (54 apr. J.-C.). Cependant, la couche de nivellement du fond de carrière de la pièce 5, où ont été découverts les fragments de

43. Amouretti 1986, p. 37. Si l'orge est parfois cultivée au printemps, Théophraste (*C. P.* IV, 9, 1) soulignait qu'à cette saison elle pousse vite, en 60 à 70 jours, performance fort appréciée en période de pénurie alimentaire.

44. Selon l'expertise céramologique effectuée par S. Élaïne, cf. Balandier, Guintrand 2016, p. 130-131 et fig. 23.

45. Balandier, Guintrand 2016, p. 134-135, et C. Balandier, S. de Pontbriand, « Éléments de décor et identification des espaces du bâtiment romain du Nord de la colline de *Fabrika* à Paphos », dans B. Lichocka, H. Meyza, T. Waliszewski, M. Więch (éd.), *Decoration of Hellenistic and Roman buildings in Cyprus. Residences at Nea Paphos and other cities of the region*, Polish Academy of Sciences, Warsaw, 10-11/03/2017, sous presse.

l'inscription, semble un peu plus tardive : elle comportait un *shekel* émis à Jérusalem l'an 2 de la révolte juive, soit en 67 apr. J.-C.<sup>46</sup>. L'inscription, on l'a vu, semble pouvoir aussi dater de la deuxième moitié du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C., tant par sa graphie, l'usage du iotacisme et la mention des deniers, que par comparaison avec d'autres inscriptions : elle pourrait dater de l'époque flavienne, sans qu'on puisse préciser si elle a été gravée sous Vespasien, Titus ou Domitien. Le sol de cette pièce a donc été établi au plus tôt dans le dernier tiers du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Or, la fouille a montré que la pièce 1 a été totalement remblayée au plus tôt sous Vespasien (69-79)<sup>47</sup>, après que son mur sud s'est en partie effondré. Les destructions subies alors par le bâtiment ne se limitaient pas à la seule pièce 1. La pièce 2, qui lui est contiguë, a aussi été en partie abandonnée et remblayée, tandis que les murs des pièces voisines 5 et 6 ont été reconstruits. On a constaté également que le passage entre les espaces 0 et 3 a été rétréci, tandis que celui entre les espaces 6 et 8 a été créé, en même temps que les sols de ces pièces étaient rehaussés. La couche de nivellement dans laquelle ont été trouvés les deux fragments de l'inscription pourrait donc correspondre à la phase de reconstruction de la maison après que sa première phase a été fortement endommagée, peut-être par le violent séisme survenu à la fin du règne de Vespasien, en 77/78, et dont on a déjà noté qu'il a durement touché Paphos comme Amathonte et Salamine. Cette couche de préparation du sol de la pièce 5 doit donc dater de la reconstruction du bâtiment après cette date, à la toute fin du règne de Vespasien ou sous celui de Titus, soit entre 78 et 81. L'inscription est donc nécessairement antérieure. Ainsi, elle semble bien devoir être datée d'avant le tremblement de terre de 77/78. C'est cet événement qui aurait d'abord provoqué la destruction de l'édifice dans lequel cette plaque inscrite était encastrée et conduit ensuite au rebut de celle-ci dans la couche de nivellement ayant servi à asseoir le sol du bâtiment résidentiel restauré. La situation de pénurie évoquée dans le texte ne peut donc être liée à la catastrophe sismique survenue à la fin du règne de Vespasien. Le style d'écriture, on l'a vu, interdit également de penser que cette crise frumentaire soit liée aux conséquences du tremblement de terre de 15 av. J.-C. L'intervention de la cité (ou des évergètes qui pourraient être honorés dans cette inscription) vers le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère répond ainsi probablement à un des nombreux épisodes de pénurie de grains que continuaient à connaître les cités du monde méditerranéen au début de l'Empire.

### Conclusions

Cette inscription, bien que très fragmentaire, est donc intéressante à plusieurs titres. Elle nous fait d'abord entrer dans le quotidien de la vie des habitants de *Nea Paphos*, en nous informant d'un épisode de disette, qui pouvait survenir à la moindre adversité

---

46. Je dois cette identification à Anne Destrooper-Georgiadès, qui a vu cette monnaie après restauration (Département des Antiquités de Chypre) ; je la remercie chaleureusement.

47. La couche de remblai recouvrant le niveau de destruction de la pièce 1 comportait surtout des fragments d'enduits peints et peu de céramique, mais une copie de lampe hellénistique, évoquant la légende des Éphésiens, a été datée par J. Młynarczyk du 1<sup>er</sup> s. apr. J.-C., cf. Balandier, Guintrand 2016, p. 127 et fig. 19, p. 129.

climatique, même dans une île réputée pour sa fertilité et dans une ville dotée d'un riche territoire et d'un port. C'est notamment ce port qui a dû servir à acheminer les quantités d'orge dont l'achat semble évoqué par cette inscription, que celui-ci ait été financé par des bienfaiteurs ou décidé par la cité elle-même. La pénurie de grains à laquelle les Paphiens tentent de faire face au I<sup>er</sup> siècle, peut-être au début du règne de Vespasien, pourrait être due à l'insuffisance des surfaces cultivées sur le territoire de la capitale administrative de l'île pour nourrir la population, nombreuse, qui y résidait. On a vu que Strabon dénonçait déjà un déboisement excessif, engendré par les chantiers de construction navale à *Nea Paphos* et l'exploitation minière, qui avait accéléré l'érosion des sols devenus impropres à la culture. Ces conditions fragilisaient l'équilibre alimentaire d'une ville fortement peuplée : que survienne un printemps très pluvieux ou un été trop sec, cet équilibre était rompu et ses conséquences pouvaient s'avérer dramatiques pour la population, surtout si elles étaient aggravées par une succession d'épisodes sismiques. La nécessité de recourir à l'extérieur devenait alors inévitable<sup>48</sup>.

Cette inscription n'est pas moins intéressante pour l'histoire numismatique chypriote par la mention des deniers en grec. En effet, comme l'a montré M. Amandry, les monnayages provinciaux, à Chypre comme dans le reste de l'Orient méditerranéen, jouent le rôle de relais de l'État, aussi le monnayage impérial pénètre-t-il physiquement très lentement ; les exemples d'Amathonte et de Kition ont montré que c'est à l'époque des Flaviens que l'on passe, à Chypre, de l'usage des deniers comme simple unité de compte à une monnaie sonnante et rébuchante. Notre inscription, qui pourrait dater du début du règne de Vespasien, permet ainsi de supposer que des deniers commençaient à circuler aussi à Paphos à cette période.

Enfin, du strict point de vue archéologique, la découverte des fragments de cette inscription, jetés dans une couche de remblai destinée à recevoir un sol, permet de préciser à la fois la datation de la destruction de la première phase du grand bâtiment résidentiel mis au jour par la mission archéologique française à Paphos au nord de la colline de *Fabrika*, et celle de sa reconstruction. C'est un apport important pour la compréhension et la reconstitution de l'histoire de ce quartier encore mal connu de *Nea Paphos Sebastè Flavia*.

*Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, UMR 8210-AnHiMA  
Mission archéologique française à Paphos*

Illustrations : © *Mission archéologique française à Paphos*.

---

48. Si la capacité de Chypre à subvenir à ses besoins paraît s'être dégradée de l'époque hellénistique au début de l'Empire, elle se serait améliorée ensuite : au IV<sup>e</sup> s. de notre ère, l'île était autosuffisante selon Ammien Marcellin (cf. n. 17).



## BIBLIOGRAPHIE

- AMANDRY (M.), 1995, « Le monnayage provincial chypriote », *CCEC* 23, p. 11-15.
- AMOURETTI (M.-Cl.), 1986, *Le pain et l'huile dans la Grèce antique. De l'aire au moulin*, Paris.
- BALANDIER (Cl.), GUINTRAND (M.), 2016, « *Fabrika*, un quartier résidentiel à Paphos ? Résultats archéologiques et réflexion historique sur l'évolution urbaine du secteur Nord-Est de la ville antique », dans Cl. Balandier (éd.), *Nea Paphos. Fondation et développement urbanistique d'une ville chypriote de l'Antiquité à nos jours. Approches archéologiques, historiques et patrimoniales*, Actes du colloque tenu en Avignon, 30 oct.-1<sup>er</sup> nov. 2012, Bordeaux, p. 121-143.
- BE 2018 : Bulletin Épigraphique de la *Revue des Études Grecques* 131.
- CAGNAT (L.), 1925, « L. Antistius Rusticus, légat de Cappadoce », *CRAI*, p. 227-237.
- CAYLA (J.-B.), 2018, *Les Inscriptions de Paphos. La cité chypriote sous la domination lagide et à l'époque impériale*, Lyon.
- GARNSEY (P.), 1988, *Famine and food supply in the Graeco-Roman world. Responses to risk and crisis*, Cambridge.
- JARDÉ (A.), 1979, *Les céréales dans l'Antiquité grecque. La production*, Paris, 1925, réimpr. 1979.
- MIGEOTTE (L.), 2007, « Le pain quotidien des cités hellénistiques. À propos des fonds permanents pour l'approvisionnement du grain », dans P. Brûlé, J. Oulhen, Fr. Prost (éd.), *Économie et société en Grèce ancienne (478-88 av. J.-C.)*, Rennes, p. 349-372.
- POUILLOUX (J.), ROESCH (P.), MARCILLET-JAUBERT (J.), 1987, *Salamine de Chypre XIII, Testimonia Salamina 2. Corpus épigraphique*, Paris.
- WIEMER (H.-U.), 1997, « Das Edikt des L. Antistius Rusticus: eine Preisregulierung als Antwort auf eine überregionale Versorgungskrise? », *Anatolian Studies* 47, p. 195-215.